

# courrier sud



## Le journal du syndicat SUD éducation 02

Bulletin Trimestriel n° 87

Dispensé de timbrage nom du site de dépôt

N° CPPAP : 0523 S05308

Prix : 0,04 €

Comité de rédaction  
Isabelle Andriot  
Laurence Denès  
Pierre Changey

Directeur de publication  
Pierre Changey

Journal  
imprimé  
par nos  
soins

décembre  
2021

# P

PRESE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Union  
syndicale  
**Solidaires**

SUD éducation Aisne – MAISON DES SYNDICATS c/o Solidaires, 1 avenue Jean Jaurès – 02000 Laon – 06 70 67 39 64

contact@sudeduc02.org – www.sudeduc02.org

Courrier SUD est destiné à tous les personnels de votre établissement, merci de faire circuler.

### SOMMAIRE

- Édito ..... p. 1
- Pourquoi nous défendons la famille Kaljosi ..... p. 2
- L'UE et la France, Terres d'accueil ? ..... p. 3
- Quelques éléments pour démonter les préjugés xénophobes... p. 3-4
- Campagne Antiracisme et Solidarité ..... p. 5-6
- Suppression de 440 postes à la rentrée 2022 ..... p. 6
- Bulletin d'adhésion ..... p. 7



assigné-e à  
**RÉSISTANCE**

## Notre pays s'appelle Solidarité

Alors que la campagne présidentielle bat son plein, l'immigration semble être l'unique sujet. De fait, un concours de propositions navrantes, scandaleuses sur les conditions d'accueil ou de séjour des exilé·es sature l'espace médiatique, libérant la parole xénophobe. À l'opposé de cette ambiance nauséabonde, **Sud éducation s'engage au quotidien dans le combat antiraciste, notamment dans nos classes.** C'est pourquoi il nous a semblé qu'un numéro spécial « Solidarité » s'imposait...

En effet, plus que jamais, nous, personnels de l'Éducation nationale, devons réagir. Dans le respect des conventions internationales, notamment celle des Droits de l'Enfance, il nous incombe de montrer la voie d'une intégration réussie de nos élèves issu·es de familles demandant l'asile, de jeunes isolé·es, mineurs ou majeurs non accompagné·es, scolarisé·es ou scolarisables.

### À SUD, la Solidarité est une valeur fondamentale.

Nous la partageons avec d'autres organisations syndicales, avec Réseau Éducation Sans Frontières (RESF), avec la Fédération des Conseils des Parents d'Élèves (FCPE) et avec des associations ou des collectifs tels que Droit Au Logement, le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope (CNDH Romeurope), Utopia56 ou la Ligue des droits de l'Homme (LDH).

Décréter la solidarité, c'est bien ; l'organiser s'avère moins facile car il faut se mobiliser collectivement, donner de son temps...

Ce numéro du journal de SUD éducation 02 présente le cas d'une famille sur le Soissonnais. Nous avons également préparé un argumentaire, ou plutôt un contre-argumentaire, en cas de rencontre inopinée avec un·e xénophobe, car démonter les préjugés doit s'exercer au quotidien. C'est déjà le cas en temps normal, mais en ces temps troubles, nous devons redoubler d'efforts.

**Le racisme, comme l'homophobie, n'est pas une opinion mais un délit.**

# Pourquoi nous défendons la famille Kaljosi

## « Il n’y a pas d’étrangers sur cette Terre »<sup>1</sup>

Avant tout, soyons clairs : bien intégrés ou pas, bien élevés ou pas, avec ou sans boulot, nous nous battons pour la régularisation de tous les sans-papiers et pour la libre circulation de tous.

## La surdité obstinée des autorités

Reprenons l’histoire depuis le début.

Le couple Kaljosi – Seval, né en 1987, et Tea, née en 1992 – est issu de la minorité Gorani, minorité ethnique, religieuse, linguistique et géographique du Kosovo. Il faut savoir que les Goranis étaient quatre-vingts mille au début du siècle dernier et qu’à force de harcèlement par les Serbes, les Albanais et le gouvernement kosovar, ils ne sont plus que dix mille : tous ceux en âge de le faire ont migré. Ils sont actuellement répartis sur dix-neuf villages, sans accès à la santé ou aux études, livrés à la corruption généralisée des autorités kosovares, sujets à des coupures d’eau ou d’électricité quotidiennes... À telle enseigne qu’en 2014, le sénateur UMP Benoît Huré demandait à l’État français de soutenir leurs demandes d’asile !

Arrivés en France en avril 2015, Seval et Tea font une demande auprès de l’Office français de protection des réfugiés et apatrides. Mystères de l’OFPRA et de la Cour nationale du droit d’asile, alors que le frère de Seval et sa famille avaient obtenu le statut de réfugiés, Seval et Tea se voient définitivement déboutés et soumis à l’obligation de quitter le territoire en juillet 2017, après avoir été bringuebalés de Centres d’accueil de demandeurs d’asile en Centres d’hébergement et de réinsertion sociale, à Laon, à Château-Thierry, à Merval, et après la naissance de leur fille Larisa en décembre 2016 à Soissons... Très légitimement, ils refusent de repartir. Ils bénéficient alors d’un soutien alimentaire et d’un hébergement militant pendant un peu plus d’un an.

Poussés par un besoin bien compréhensible d’autonomie, ils s’installent en février 2019 à Soissons.

Le père trouve en emploi qui lui permet de subvenir tant bien que mal aux besoins de sa famille. Pendant ce temps, Larisa grandit. Élevée en français, elle fait ses deux premières années de maternelle à l’école St Waast. Un petit frère, Ayan, naît en février 2021, également à Soissons. La famille emménage alors dans un logement un peu plus grand et Larisa change d’école.

Le couple ne reste pas inactif quant à sa volonté d’intégration. En juin 2021, Seval obtient une promesse d’embauche au Relais et dépose immédiatement une demande de régularisation auprès du préfet de l’Aisne au titre de la circulaire Valls. Pas de chance : le mois précédent, une loi est passée stipulant que la promesse d’embauche dans les entreprises solidaires n’est plus valable... Nouvelle obligation de quitter le territoire pour cette famille qui s’est pourtant parfaitement intégrée.

## Création d’un collectif de soutien

Face à cette décision scandaleuse, un collectif de soutien se crée tandis que Tea et Seval déposent un recours gracieux auprès du préfet (Seval ne s’est pas découragé et a trouvé un nouvel emploi), recours finalement rejeté.

Ce collectif – dont fait partie le syndicat SUD éducation Aisne – a alerté le maire de Soissons, M. Crémont, qui a refusé de s’engager. Pour sa part, l’inspecteur de l’Éducation nationale de Soissons Centre, M. Calzado, a tout au plus accepté d’en toucher un mot au Directeur académique des services de l’Éducation nationale. Quant au député local Marc Delatte, interpellé par le collectif, il s’est engagé à alerter les autorités.

Nos espoirs tiennent désormais dans la pétition en ligne<sup>2</sup> (sur Change.org et sur le site de RESF : « À l’école un jour le suivant dans un charter ? »), ainsi que dans la poursuite de la mobilisation citoyenne et dans l’organisation d’un parrainage républicain.

1. L’un des slogans de la Cimade (<https://www.lacimade.org>).

2. <https://reseau-resf.fr/A-l-ecole-un-jour-le-suivant-dans-un-charter-Pas-de-ca-Larisa-et-sa-famille>

## Quelques sigles...

RESF : Réseau éducation sans frontières

CADA : Centre d'accueil de demandeurs d'asile

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CRA : Centre de rétention administrative

OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides

CNDA : Cour nationale du droit d'asile

OQTF : Obligation de quitter le territoire français

IRTF : Interdiction de retour sur le territoire français

### **L'UE et la France, Terres d'accueil ?**

Bien loin de l'idéal de solidarité dont elle s'est parée dès sa construction, l'Union européenne ne cesse de pratiquer le chantage et le marchandage en matière d'immigration. Elle subordonne son « aide au développement » à la signature d'accords de « réadmission » qui lui permettront d'expulser plus facilement les clandestins. Elle menace de ne plus accorder de visas aux États qui refusent. Elle paie la Turquie pour retenir les quatre millions de réfugiés du Proche-Orient, le Maroc pour protéger les enclaves européennes de Ceuta et Melilla ou encore la Libye pour verrouiller les départs en Méditerranée.

Pendant ce temps, en France, le ministre de l'intérieur G. Darmanin envoie les forces de l'ordre démanteler les camps de Grande-Synthe et de Calais avec des méthodes indignes d'un état se disant démocratique, signataire des conventions internationales et n'hésitant jamais à donner des leçons au monde entier.

Le 24 novembre, vingt-sept migrants se noyaient en tentant de traverser la Manche.

**Il faudra, à n'en pas douter, beaucoup de vernis pour redorer l'étendard bleu étoilé.**



**D'OÙ QUE L'ON VIENNE, OÙ QUE L'ON SOIT NÉ.E,  
NOTRE PAYS S'APPELLE  
SOLIDARITÉ  
CAMPAGNE ANTIRACISME ET SOLIDARITÉ**

### **Quelques éléments pour démonter les préjugés xénophobes**

Parce que la thèse nauséabonde du « grand remplacement » est actuellement relayée par certains candidats à l'élection présidentielle. Parce qu'encore une fois, ces idées, concepts, fantasmes liées à l'immigration sont générés lors des débats ou interventions dans les médias, plus

généralement sur les plateaux des grandes chaînes de télévisions. Parce que Sud éducation est viscéralement opposé à ces propos haineux et porte dans son ADN la solidarité entre les peuples, nous donnons ici quelques faits et chiffres pour démonter ces préjugés xénophobes.

## **Migrant·es pour les uns, expatrié·es pour les autres...**

Les mots employés en disent long sur les a priori et les préjugés. À ce titre, on ne parle pas de migrant·es française·s mais d'expatrié·es. C'est nettement moins péjoratif... Et pourtant, en 2020, **4 % des nos ressortissant·es vivent à l'étranger, contre 3 % des Africain·es... !**

## **Les immigrés nous envahissent**

**C'est FAUX !**

**Le mythe de la grande invasion ne résiste pas une seconde à la réalité des chiffres.**

En effet, selon l'ONU, les immigré·es en France représentent 13 % de la population. La France occupe ainsi la 16<sup>ème</sup> position européenne<sup>1</sup>.

Les entrées légales annuelles représentent seulement **0,4 % de la population** (environ 290 000 personnes dont 90 000 étudiant·es), bien en dessous de la moyenne européenne (0,9 %). Pour leur part, les entrées illégales annuelles sont estimées à **0,8 % de la population** (environ 600 000 personnes).

**On est donc bien loin de l'invasion tant décriée !**

## **Les migrations Sud-Nord sont majoritaires**

**C'est FAUX !**

Pour aller à l'encontre d'une autre idée reçue, les migrant·es internationaux allant des pays du Sud vers les pays du Nord ne représentent pas la majorité. En effet, selon une étude<sup>2</sup> des Nations unies de 2017, dont les proportions restent vraies en 2019, sur les 258 millions de migrant·es internationaux, seuls 89 millions correspondent à des déplacements des pays du Sud vers les pays du Nord. Les autres migrations se font des pays du Sud vers d'autres pays du Sud, ou des pays du Nord vers d'autres pays du Nord.

**En fait, dans la majorité des cas, les pauvres migrent vers les pays pauvres et les riches vers les pays riches : le plus souvent, les exilé·es ne quittent pas leur continent.**

1. [https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/203/beauchemin.etal\\_petsoc\\_594\\_2021\\_fr.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/203/beauchemin.etal_petsoc_594_2021_fr.fr.pdf)

2. [https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/MigrationReport2017\\_Highlights.pdf](https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/MigrationReport2017_Highlights.pdf)

## **Le migrant est un homme pauvre, peu qualifié, venant d'Afrique dans le but de nous voler notre travail**

**C'est FAUX !**

Il s'agit d'une autre obstination courante dans l'imaginaire collectif qui ne tient pas la route.

D'abord, nous l'avons vu, la migration Sud-Nord n'est pas majoritaire et il n'y a pas de flux migratoire africain prédominant (encore moins d'« invasion »).

Ensuite, les femmes migrent autant que les hommes, même si les médias en parlent beaucoup moins. Selon l'ONU, les femmes étaient en effet 130 millions sur les routes migratoires en 2019, représentant ainsi près de la moitié des migrants.

Par ailleurs, l'image de la femme au foyer vole en éclat si l'on en croit les travaux de l'Organisation internationale du Travail<sup>3</sup>. Ainsi, selon cette étude, 64 % des femmes migrantes ont une activité professionnelle contre 48 % pour les femmes non migrantes.

D'autre part, dans les faits, la grande majorité des migrant·es internationaux sont les migrant·es « riches » : notamment les étudiant·es et les catégories socioprofessionnelles favorisées. La contrainte de la migration nécessite en effet de disposer d'argent pour emprunter les voies régulières, à plus forte raison si on passe par les voies non officielles, car franchir les frontières impose alors d'avoir recours à des passeurs et/ou de payer des pots-de-vin.

Enfin, selon une étude de l'Institut national d'études démographiques<sup>4</sup>, l'immigré·e chinois·e est diplômé·e de l'enseignement supérieur à 43 %, l'immigré·e roumain·e à 37 % et l'immigré·e sénégalais·e à 27 %... comme pour la moyenne des Français·es !

**Ce ne sont donc pas les plus pauvres ni seulement les moins qualifiés qui partent !**

3. *Estimations mondiales de l'OIT concernant les travailleuses et les travailleurs migrants – Résultats et méthodologie*, Deuxième édition (année de référence 2017).

4. [https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/26275/541\\_population.societes.2017.fevrier.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/26275/541_population.societes.2017.fevrier.fr.pdf)



# Campagne Antiracisme et Solidarité

L'union syndicale Solidaires est partie prenante de la campagne unitaire Antiracisme & Solidarité avec plus de 200 organisations locales et nationales.\*

## L'appel unitaire

Plus de 200 organisations, locales et nationales, et 800 signataires lancent aujourd'hui la campagne « Antiracisme et Solidarité » avec l'appel ci-dessous : « D'où que l'on vienne, où que l'on soit né·e, notre pays s'appelle Solidarité ».

Sur tout le territoire, les manifestations du 18 décembre à l'occasion de la Journée internationale des migrant·es seront le point de départ de cette riposte solidaire aux politiques et discours racistes et sécuritaires.

## D'où que l'on vienne, où que l'on soit né·e, Notre pays s'appelle Solidarité

« Nous n'allons pas combattre le racisme par le racisme, mais grâce à la solidarité. » (Fred Hampton, Black Panthers Party – mai 1969)

Notre pays construit des ponts pas des murs. D'où que l'on vienne, où que l'on soit né·e, notre pays existe. Il s'appelle Solidarité.

Notre pays n'a ni carte, ni limites. Il ne fait pas la guerre si ce n'est au fascisme, au colonialisme, au racisme, à l'injustice et aux inégalités.

Notre pays n'existe pas isolé, atomisé, soumis. Il existe dans tout ce qui relie, regroupe, donne confiance et lutte.

Notre pays est en grand danger. Il doit sortir, se montrer, se lever. Vivre.

Car notre pays brûle. Il s'appelle Avenir.

Car notre pays est étouffé. Il s'appelle Liberté.

Car notre pays se meurt. Il s'appelle Égalité.

Car notre pays est opprimé. Il s'appelle Dignité.

Notre pays est en danger. Nous appelons à la mobilisation générale.

## Pour l'avenir

Si la planète brûle, cela n'a rien à voir avec les migrations, nos couleurs de peau, nos origines, nos religions. Le monde n'attend qu'une étincelle pour exploser et certain·s nourrissent l'incendie qui nous menace.

Nous dénonçons toutes les formes de racisme dont l'islamophobie, l'antisémitisme, l'antitziganisme, la négrophobie et le racisme antiasiatique. Nous exigeons notamment la fin des contrôles au faciès, l'abrogation de la loi dite « séparatisme », le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la fin des dominations économiques, militaires et politiques, en particulier la Françafrique.

## Pour la liberté

Nous voyons que lorsqu'on commence à limiter la liberté pour certain·es, c'est la liberté de toutes et tous qui recule. C'est ainsi que se mettent en place des pouvoirs de plus en plus autoritaires.

Nous exigeons la liberté de circuler et de manifester et notamment l'abrogation de la loi dite « sécurité globale », la fin des violences et des crimes policiers et pénitentiaires, la suppression des mesures de répression contre les migrant·es (OQTF, IRTF<sup>1</sup>, ...) et la fermeture des Centres de rétention administrative. Nous exigeons la destruction des murs qui s'érigent partout dans le monde pour séparer et contrôler les peuples.

1. Voir la liste des sigles page 3.

## **Pour l'égalité des droits**

Les arguments utilisés contre l'immigration sont faux économiquement et ne servent qu'à justifier les mesures qui amplifient monstrueusement le racisme et les inégalités sociales. L'oppression et la surexploitation des migrant·es aggravent les conditions de toutes et tous les salarié·es.

Nous revendiquons l'égalité des droits pour toutes et tous, le renforcement et l'accès réel à la santé, à l'éducation, à des revenus décents, au logement et l'arrêt des expulsions dans les foyers de travailleurs et travailleuses migrant·es. Nous exigeons notamment la régularisation des sans-papiers.

## **Pour la Dignité**

Nous refusons la banalisation de l'insoutenable. Nous dénonçons les politiques anti-migratoires et de non-accueil des migrant·es. Nous refusons l'instrumentalisation des femmes à des fins racistes. Nous réclamons vérité et justice pour les victimes de violences policières et pénitentiaires. Nous exigeons le respect des convictions et croyances de toutes et tous. Debout, nous redevenons dignes.

## **Pour la Solidarité**

Nous appelons toutes et tous à se lever, se rassembler, s'organiser. À faire vivre notre pays partout où il existe. Dans les quartiers, les villages, les ronds-points, les écoles, les lieux de travail. Autour d'un hôpital menacé, d'une mosquée ou d'une synagogue fermée ou attaquée, d'une église où l'on fait une grève de la faim pour les migrant·es, des associations antiracistes dissoutes ou menacées de l'être, d'un théâtre qui avait été occupé, d'un piquet de grève, d'un immeuble menacé d'expulsion, d'une frontière. A partir d'un local associatif ou syndical, d'un lieu culturel et solidaire...

Nous appelons notre pays à se lever en masse, s'organiser et lutter pour la solidarité et contre le racisme.

- en multipliant les initiatives de toutes sortes ;
- dans toutes les villes et les villages ;
- à Paris pour une manifestation nationale au mois de mars à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme.

**Notre pays existe. Il s'appelle Solidarité.**

Signatures ouvertes et détails des manifestations sur le site : <https://www.antiracisme-solidarite.org>

Pour signer l'appel de la campagne antiracisme et solidarité et voir les organisations signataires :  
<https://solidaires.org/Campagne-Antiracisme-et-Solidarite>

## **Suppression de 440 postes à la rentrée 2022 : des conséquences désastreuses dans les académies**

Depuis le début de son mandat, le ministre Blanquer a supprimé 7 900 postes dans le second degré, soit l'équivalent de 166 collèges. Les personnels de l'Éducation nationale dénoncent unanimement le manque de personnels enseignant·es, d'AESH, de Vie scolaire, médico-sociaux, administratifs et techniques... Le manque de personnel a considérablement dégradé les conditions de travail des personnels qui y pallient en effectuant des missions étrangères à leurs obligations et sans formation. Ainsi nombre de personnels s'improvisent assistant·es de service social, AESH ou infirmier·e.

Le ministère poursuit son entreprise de casse du service public en supprimant 440 postes dans les collèges et les lycées à la rentrée 2022 (18 postes seront supprimés dans notre académie).

Ces suppressions de postes aggravent les inégalités scolaires et sociales et conduisent à augmenter le nombre d'élèves par classe au détriment de la qualité de l'enseignement.

Enfin, la mobilité des personnels est largement entravée par ces suppressions de postes.

Alors qu'il faut investir dans le service public d'éducation en créant des postes à hauteur des besoins afin de construire une école plus égalitaire à la hauteur des enjeux sociaux actuels, le ministre Blanquer préfère investir dans l'enseignement privé qui voit au contraire son budget augmenter.

**SUD éducation revendique un plan d'urgence pour le service public d'éducation.**

# Bulletin d'adhésion à SUD Éducation 02

## Année scolaire 2021-2022

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse professionnelle (établissement) : .....

.....

.....

Fonction complète (indiquer la branche [1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> degré, sup<sup>r</sup>, IATOSS...], le corps [institut, PE, certifié, SASU...] et la fonction [ZIL, brigade, TZR, matière, temps partiel, DMA, ...]) :

.....

.....

Adresse personnelle : .....

.....

.....

mél : .....

.....

tél fixe : .....

tél mobile : .....

Montant annuel de la cotisation : .....

Salaire mensuel net avant impôt (en euros)	Montant annuel de la cotisation (en euros)	soit après crédit ou déduction d'impôts (en euros)
- de 600	5	1,70
+ de 600	7	2,38
+ de 750	12	4,08
+ de 900	25	8,50
+ de 1000	40	13,60
+ de 1100	55	18,70
+ de 1200	68	23,12
+ de 1300	82	27,88
+ de 1400	96	32,64
+ de 1500	114	38,76
+ de 1600	135	45,90
+ de 1700	153	52,10
+ de 1800	174	59,20
+ de 1900	192	65,30
+ de 2000	210	71,40
+ de 2100	230	78,20
+ de 2200	251	85,40
+ de 2300	272	92,50
+ de 2400	293	99,70
+ de 2500	315	107,10
+ de 2600	340	115,60
+ de 2700	364	123,80
+ de 2800	390	132,60
+ de 2900	416	141,50
+ de 3000	443	150,70
+ de 3100	472	160,50
+ de 3200	500	170
+ de 3300	530	180,20
+ de 3400	561	190,80
+ de 3500	593	201,70
+ de 3600	17,30 %	-

## SUD ÉDUCATION NE VIT QUE PAR LES COTISATIONS DE SES ADHÉRENTS

### Pourquoi se syndiquer à SUD Éducation ?

Parce que l'Éducation nationale est encore un service public et qu'il faut ardemment le défendre contre :

- La précarisation des personnels : l'école n'est pas un lieu d'insécurité sociale !
- L'intrusion du commerce et de la religion au sein des établissements scolaires : l'école n'est pas une marchandise !
- La libéralisation de l'école : l'école n'est pas une fabrique de futures chairs à patrons !
- L'exclusion d'élèves sans papiers, le flicage d'enfants : l'école n'est pas une annexe du commissariat !

Parce qu'il faut construire une école de qualité et qu'il faut lutter pour :

- Une vraie égalité des droits : l'école a pour mission de contrebalancer les inégalités sociales et culturelles ;
- Une solidarité entre toutes les personnes (personnels et élèves) de l'école.

À \_\_\_\_\_, Signature :

le \_\_\_\_\_,

Possibilité de payer par virement(s) → IBAN : FR28 2004 1010 0204 3219 6D02 350 BIC PSSTFR PPCHA

Possibilité aussi de paiement échelonné en établissant les chèques à la même date que l'adhésion. Merci de préciser les mois d'encaissement au dos des chèques.



C'EST TOUS  
ENSEMBLE  
QU'IL FAUT LUTTER



À retourner  
rempli, daté et signé à :

Sud éducation 02  
C/O Sandrine Leroux  
34 rue Anatole Carnot  
02300 Saint-Aubin